

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

CCASDEL2024_15

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE EN DATE DU 13 JUIN 2024

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES
PAR LE PRÉSIDENT DU CCAS

Le Conseil d'Administration,

Entendu, les explications du Président du CCAS et sur sa proposition,

Vu les articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération en date du 10 juillet 2020 dans ses articles 1^{er} et 3 décidant l'attribution à Monsieur Michel FOURCADE, Président du CCAS, d'une délégation de compétences et son obligation de rendre compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue à chaque séance du conseil d'administration.

Prend acte des décisions suivantes :

CCASDEC2024_8	Pôle séniors loisirs	Attribution du marché relatif à la prestation de séjour à destination des séniors de la Ville de Pierrefitte-sur-Seine
CCASDEC2024_9	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 500,00€
CCASDEC2024_10	Action Sociale	Aide financière ASSURANCE ALLIANZ de 67,44 €
CCASDEC2024_11	Action Sociale	Aide financière Guichet unique de 50,00 €
CCASDEC2024_12	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 100,00 €
CCASDEC2024_13	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 300,00 €
CCASDEC2024_14	Action Sociale	Aide financière AXA ASSURANCE de 170,00 €
CCASDEC2024_15	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 100,00 €
CCASDEC2024_16	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 200,00 €
CCASDEC2024_17	Action Sociale	Aide financière SIPPAREC de 115,77 €

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont les membres présents, signé après lecture

Le Président du CCAS,
POUR EXTRAIT CONFORME

Michel FOURCADE

DATE DE PUBLICATION : 24 JUIN 2024

DATE DE TRANSMISSION EN PRÉFECTURE : 24 JUIN 2024

